

REUNION DU 10 MAI 2017

Présidence : M. Jean BAUCOU
Présents : M. PUHARRÉ, LESAQUE, LOPEZ Adjoints
Mmes MORET, MACHICOTE, BERNARD
Mrs GABASTOU, MAHIEU

Excusés : Mr SALAMITOU (procuration à Mme BERNARD), Mme VIEILLEROBE
(procuration à Mr BAUCOU),
Secrétaire : C. BERNARD

Convocation : 03 Mai 2017

1) N°01-05-2017 : DOSSIER PLAN ZERO PHYTO :

Suite à mission confiée par la Commune de Navarrenx pour la démarche Zéro Phyto auprès du bureau d'études TERRITORI, le Conseil Municipal a pris connaissance du rendu de ce travail pour lequel un état des lieux a été réalisé et pour lequel des préconisations ont été écrites. Il ressort de cette analyse la décision du Conseil Municipal de poursuivre cette démarche et de présenter un dossier de co financement et acquisition de matériel adapté et préconisé dans le cadre enveloppe budget prévue. Le co financement de l'Agence de L'eau est de 70 % HT. Après accord de ce dossier le Conseil Municipal lancera un appel d'offres pour réaliser l'investissement qui devra correspondre au marché mis en place Zéro Phyto sur deux années 2017 -2018.

Une communication grand public sera faite auprès de la population pour informer de l'importance de cette décision.

Accepté à l'unanimité

2) N°02-05-2017 PROGRAMME VOIRIE 2017 :

Le Conseil Municipal accepte la proposition de l'entreprise LAFITTE Frères de Mourenx pour la réalisation de trottoir Rue Sant Germain afin de sécuriser les lieux pour un devis de travaux de 9800 € TTC et le devis de travaux de sécurisation linéaire réalisation de trottoir lien cheminement avec l'Esplanade Route d'Orthez pour un montant TTC de 17948.40 €.

Un contact sera pris pour programmation dans les délais les plus rapides.

Accepté à l'unanimité

3) PROPOSITION DE GROUPE DE TRAVAIL ASSOCIATION NOTRE VILLAGE :

Le Conseil Municipal valide le principe d'un Comité de réflexion dans le cadre de la démarche avec l'Association Notre Village. Il sera composé de vingt personnes représentant les acteurs économiques, culturels, animation et patrimoine de la ville pour travailler avec animatrice de l'Association mandatée.

Accepté à l'unanimité

4) N°03-05-2017 DECISION SUR PARTICIPATION PERISCOLAIRE :

Le Conseil Municipal après avoir rencontré la commission Petite Enfance de la Communauté de Communes Béarn des Gaves et explications données de la part des services, il ressort que l'activité périscolaire financée par la Communauté de Communes Béarn des Gaves ne pourra se poursuivre comme précédemment pour des questions de compétences et équité du territoire. Le Conseil Municipal prend note de la demande de participation communale pour la période 2017-2018 sur la base de 30.20 € par enfant soit un total de 3442.80 € sur la base actuelle de 114 élèves maternelle et primaire et dont le nombre sera réajusté en fonction des élèves présents à la rentrée scolaire prochaine.

Accepté à l'unanimité.

5) DIVERS ET INFORMATIONS PRECISIONS :

N°04-05-2017 DEVIS BORNAGE GEOMETRE :

- Monsieur Le Maire présente le devis du Géomètre MORERE de Mourenx pour réaliser un bornage sur le territoire de la Commune.
Après avoir entendu le Maire dans ses explications le Conseil Municipal accepte le devis du géomètre MORERE pour un montant TTC de 4674.00 €

- Monsieur Le Maire donne des précisions sur le Programme Eclairage Public 2^{ème} Tranche pour lequel la dépense a été inscrite au Budget en investissement et sera financé par emprunt proposé par le Syndicat d'Energie pour un montant de 21022.46 €. La participation communale à court terme sera de 1575.64 €.
Le Programme global s'élève à 41078.10 € et correspondant à des travaux sur réseau Eclairage Public avec Mise en sécurité Armoire sur sites Le Faubourg, Quartier du Bois, Lotissement Laplace, Lotissement du Larroder, Quartier Bérérenx, Lotissement Milhet, Collège.

- Monsieur Le Maire donne information de l'obtention cofinancement DETR pour des travaux de peinture des classes de l'Ecole Elémentaire.

- Monsieur Le Maire communique et commente le budget de fonctionnement et d'investissement pour 2017 de la Communauté de Communes Béarn des Gaves. Une longue discussion a été faite et des interrogations ont été évoquées par rapport à ce budget et par rapport à l'augmentation des taux des taxes de 15 %.